

ÉLECTIONS MUNICIPALES

le 15 et 22 mars 2026



www.sonchamp.fr

**LA MAIRIE EST OUVERTE
LES SAMEDIS 7 ET 21 MARS**

Vivre ensemble à Sonchamp

BULLETIN D'INFORMATION - MARS 2026 - N°434

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com

Éditorial de Mme Ysabelle May-Ott
Maire de Sonchamp

Ce n'est pas sans une certaine émotion que j'écris aujourd'hui ce dernier édito.

Après 12 années d'élue sur notre belle commune, dont ce mandat de maire, il est temps pour moi de vous dire au revoir, avant de passer la main dans peu de temps à une nouvelle équipe.

Ce fut un mandat exigeant, semé d'embûches, mais qui a été accompli avec opiniâtreté dans un souci permanent du bien public et de l'intérêt général.

Nous avons eu la satisfaction de réaliser ce sur quoi nous nous étions engagés, et c'est avec deux dernières bonnes nouvelles que ce mandat s'achève ; le redémarrage ce mois-ci des logements sociaux au Val de Briquesard et l'attribution définitive de la subvention tant attendue de 15 127€ de la part de la région, pour l'installation de notre vidéoprotection.

Dans la continuité du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), vous trouverez en insert de ce numéro le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) à conserver précieusement.

ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

**VOTEZ,
VOTRE COMMUNE A
BESOIN DE VOUS***

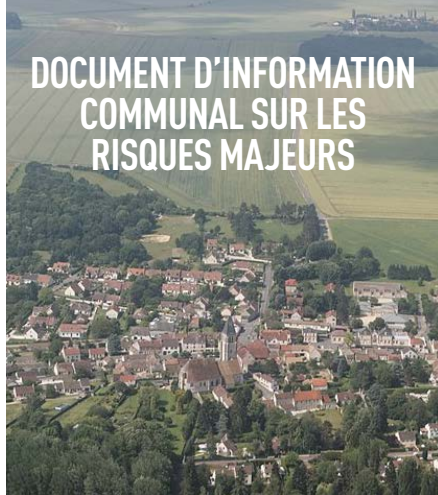
les 15 et 22 mars



BUREAU N°1 - 8h00 à 20h00
Dans la salle des fêtes de Sonchamp
42, rue André Thome

BUREAU N°2 - 8h00 à 20h00
Dans le gymnase de Sonchamp
rue des Fours à Chaux

**DOCUMENT D'INFORMATION
COMMUNAL SUR LES
RISQUES MAJEURS**



Ayons les bons reflexes !

Ainsi jusqu'à la dernière minute notre équipe sera restée au travail pour finaliser les projets et que la transmission des dossiers puisse se faire naturellement et dans la continuité.

Encore une fois je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui m'ont accompagnée tout au long de ces années : mes adjoints et conseillers municipaux, les agents administratifs, ceux des services techniques, du périscolaire, de la bibliothèque et tous les partenaires qui de près ou de loin se sont engagés à mes côtés.

Nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé pour ce village que nous aimons tant et pour la qualité de vie qui est la nôtre.

Bonne continuation à vous chers Sonchampoises et au plaisir de vous retrouver aux détours d'autres chemins.

Ysabelle May-Ott
Maire

Compte-rendu sommaire CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2026

En préambule du conseil municipal et pour la première fois depuis mars 2020, Madame Le Maire demande au conseil municipal de réaliser ce conseil à huis clos pour des questions de confidentialité et de sécurité.

En pratique, la séance débute en séance publique et peut, le cas échéant, se poursuivre à huis clos après un vote en ce sens. Les délibérations adoptées à huis clos sont régulières et un procès-verbal doit être établi dans les mêmes conditions que pour une séance publique. La gendarmerie est prévenue de la date du Conseil Municipal ce qui fait partie du protocole. Le vote indique 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention le conseil municipal peut valablement délibérer à huis clos, le public quitte la salle.

INFORMATION CONCERNANT LA PROTECTION FONCTIONNELLE D'UN ÉLU

Lecture du courrier de l'élue agressée qui demande la protection fonctionnelle.

Madame Le Maire indique que la loi du 21 mars 2024 pour l'élue victime, instaure un mécanisme d'attribution quasi automatique. L'élue doit adresser une demande formalisée au maire, assortie d'un accusé de réception. Après information du conseil municipal et transmission au préfet, la protection est réputée accordée.

La protection couvre les violences, menaces, outrages, ainsi que, par extension jurisprudentielle, d'autres atteintes liées à l'exercice des fonctions, à l'exclusion des faits non intentionnels.

Concernant l'agent communal, la protection fonctionnelle est accordée sans passer par le conseil municipal.

La commune prendra en charge les frais inhérents à cette affaire et décidera des suites à donner.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 18.12.2025

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité le procès-verbal rédigé par Frank Poulon, secrétaire de séance du conseil du 18.12.2025.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE ET PRÉVOYANCE

Les employeurs publics territoriaux peuvent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent.

Ces garanties ont pour objet de couvrir :

- Le risque santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- Le risque prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

Cette participation est devenue obligatoire pour le risque prévoyance depuis le 1^{er} janvier 2025. Elle deviendra obligatoire pour le risque santé à effet du 1^{er} janvier 2026 selon un minimum de 15€ brut mensuel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE de retenir la procédure de la labellisation pour le risque santé. DÉCIDE d'accorder une participation aux fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif qui adhéreront à un produit labellisé, sur présentation annuelle d'une attestation délivrée par la mutuelle attestant de la labellisation du contrat souscrit. DÉCIDE de fixer le niveau de participation comme suit :

- Versement d'un montant unitaire mensuel brut de 15€ par agent (dans la limite du coût réel de la cotisation).

DÉCIDE d'autoriser le maire à effectuer tout acte en découlant. DIT que l'avis du comité social territorial sera demandé DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

ACCEPTATION DES DONS

Le sujet ne concernait que le CCAS. Le point est annulé.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Compte	Montants présentés
6541	3 769.36 €
TOTAL	3 769.36 €

Considérant que l'état présenté des dettes est irrécouvrable, Considérant que la délibération du 26 juin 2025 comportait une erreur sur les comptes à mandater Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, À l'Unanimité, ACCEPTE l'admission en non-valeur proposée ci-dessus pour un montant de 3 769.36 euros PRÉCISE que cette opération constitue une dépense de fonctionnement et que les crédits nécessaires ont été identifiés au budget 2025 en section de fonctionnement.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant le départ à la retraite d'un adjoint administratif sur un poste d'agent administratif à temps non complet,

Considérant le départ d'un adjoint administratif sur le poste de comptable à temps complet,

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir des agents pour les remplacer,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, À l'Unanimité AUTORISE la modification du tableau des effectifs.

AUTORISE Madame le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération. CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES TARIFS DE RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal a délibéré le 20 novembre 2025 sur la rémunération des agents recenseur (à la feuille de logement) et du coordinateur communal (au forfait). Les frais annexes n'avaient pas été comptés c'est pourquoi une proposition de forfait pour le temps passé en formation est énoncée. Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de rémunérer 30 € net la demi-journée de formation d'un agent recenseur DIT qu'un total de 2 demi-journées a été réalisé. CHARGE Mme Le Maire d'inscrire au budget 2026 les crédits nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES

•VOIRIE / TERRAINS :

- SCOT : le commissaire enquêteur a été mandaté du 12/11 au 12/12. Les résultats de l'enquête sont également en ligne
- VOIRIE : les trous des trottoirs de la rue Andre Thome ont été bouchés. La réfection des places de stationnement rue André Thome sera faite prochainement.

•EVÉNEMENTS

- CCAS : le dernier conseil a eu lieu mardi dernier.
- CME : le dernier conseil a eu lieu. Le potager est finalisé et le fascicule du vivre ensemble aussi..

•BÂTIMENTS

- Travaux de l'église : l'entreprise a été sélectionnée le 19 février. La commune est toujours accompagnée de Ingienr'Y.
- Travaux Greffiers : première visite de chantier avec la société qui a remporté le marché. La prochaine réunion se tiendra mercredi 4 février à midi
- Bibliothèque : problème de chauffage. La cuve est remplie mais le fioul disparaît. Pendant les vacances de Noël les radiateurs se sont fendus car le réseau a gelé. Un devis a été fait avec un électricien pour un coût de plus de 6000 euros. La bibliothèque est raccordée sur le même réseau que la mairie. Pour créer une nouvelle ligne le SEY nous a informés qu'il fallait faire un consuel. Mais avec l'état des bâtiments, le consuel ne sera pas donné. La bibliothécaire n'a pas souhaité fermer la bibliothèque. Un chauffage d'appoint a été branché pour le bureau. Finalement le raccordement pourrait être fait sur le transfo école plus important. Un devis pour une pompe à chaleur va être demandé.
- Cloches : le devis des cloches a été signé. Nous attendons l'intervention de l'entreprise.

•DIVERS :

- Le département a accordé 110 euros à l'amicale des anciens combattants
- Le SICTOM change de nom et devient SICTOM du Sud Yvelines
- Véhicule GMC des pompiers : le centre de secours principal de Rambouillet peut le récupérer et le stocker avec 2 autres véhicules de collection. Une convention devra être signée avec les pompiers.
- Dernier conseil municipal de la mandature le mardi 10 mars.



INCIVILITÉS !

Notre lavoir qui avait été nettoyé avec tant d'ardeur lors de la journée du patrimoine en septembre 2025 a de nouveau subi des dégradations.

On ne peut que déplorer ces actes qui abîment le bien commun et occasionnent la mobilisation de moyens humains pour réparer les dégâts !!

Il est vraiment dommage que notre beau village ne soit pas préservé de ces incivilités récurrentes !!

AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS

Vous avez peut-être remarqué les dernières installations sur notre commune pour le plus grand plaisir des enfants et des plus grands.



Au terrain du Gué, derrière le lavoir, la structure de jeu a été clôturée par des ganivelles mais aussi des tables et des bancs sont venus compléter les installations.

Les plaques de naissance, comme promis, trônent devant les arbres qui leur sont dédiés.

Un avion prêt à s'envoler a atterri devant la bibliothèque et trois autres jeux ont été fixés aux abords des écoles.

Enfin, dans le bourg comme dans certains hameaux, des tables et des bancs ont été essayés.

On remercie les services techniques pour la mise en place de tous ces éléments.



État civil

Infos mairie

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à

Salomé Bouhanna née le
2 janvier 2026



DÉCÈS

Nous présentons nos sincères
condoléances à la famille et aux
proches de Monsieur Bernard
ROGEMAN décédé le 3 mars
2026, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse aura
lieu mercredi 11 mars 2026 à
10h30 en l'église Saint-Nicolas
de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

BATIGÈRE

Le 17 février dernier, une réunion de travail s'est tenue à l'initiative de la mairie pour demander un point d'étape aux gestionnaires du site, sur le devenir des logements sociaux au Val de Briquesard.

Cette réunion a permis de regrouper autour de la table les élus, le lotisseur de la Foncière Vallée de Chevreuse, le bailleur social Batigère, et quelques colotis du lotissement représentants d'association de riverains.

Le bailleur social Batigère était accompagné à cette occasion par le nouveau cabinet de maîtrise d'œuvre retenu pour reprendre et superviser la dernière phase des travaux, ainsi que par l'entreprise générale qui devra mener ce projet à son terme.

Un calendrier nous a été présenté avec une présence de l'entreprise sur le site dès le 20 février pour préparer le chantier. Les travaux commenceront en mars et devraient se poursuivre jusqu'en janvier 2027. La livraison des cinq bâtiments se fera de façon échelonnée entre juillet 2026 et janvier 2027.

Cette réunion a permis à chacun de s'exprimer librement sur les diverses difficultés rencontrées depuis plusieurs années maintenant et de préciser les attentes des uns et des autres.

Elle a aussi permis de définir un nouveau plan d'action qui nous l'espérons cette fois-ci, permettra de voir pour la plus grande satisfaction de tous la fin de ces travaux dans les nouveaux délais prévus.

La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 SONCHAMP - Tél : 01 34 84 45 89
bibliotheque.sonchamp@orange.fr
Catalogue en ligne : cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp



LA NAVETTE DU RÉSEAU
PROCHAINES NAVETTES :
Les 17, 31 mars et le 14 avril

N'hésitez pas à aller visiter notre site
<https://cheminlisant.opac-x.com/sonchamp> et faire vos
réservations. Celles-ci seront acheminées par la navette.

NOUVEAU !

Vous pouvez désormais vous connecter sur l'application
"Biblix mon compte".

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ET CONNECTEZ-VOUS !
Vos identifiants

Votre numéro de carte d'adhérent et le mot de passe est
votre date de naissance.

Pour tout problème d'identifiants,
contactez-nous, nous vous les enverrons par mail.

Biblix Mon Compte
Accéder à votre compte Bibliothèque

Cette application permet à un adhérent d'effectuer sur son téléphone les opérations suivantes :

- voir ses prêts / les prolonger
- d'accéder au catalogue en ligne de la bibliothèque
- réserver un document
- accéder à son historique de prêt ...

N'hésitez plus Téléchargez !

Google Play | App Store

École La Genetière

VASARELY, le Musée en Herbe à la maternelle

Vendredi 13 février, le Musée en herbe s'est déplacé dans la classe des PS/GS de Cécile. À travers des reproductions de tableaux, du jeu des 7 erreurs et de devinettes, les enfants se sont imprégnés de l'œuvre de Victor Vasarely.

Les unités plastiques, l'art abstrait et les illusions d'optique n'ont plus de secret pour eux. Ils ont également découvert que deux œuvres de Vasarely trônaient dans la gare Montparnasse et que c'est, cet artiste qui a dessiné le losange de la marque Renault. Après cette initiation riche et ludique, les enfants sont passés à l'action en créant leur œuvre à la manière de Victor Vasarely.

Cette séance artistique a été très appréciée des enfants qui ont été, particulièrement attentifs et intéressés.



RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Vous êtes nouvellement arrivés à Sonchamp ?

Votre enfant est né en 2023 ou en âge d'être scolarisé à la rentrée prochaine à l'école primaire ?

Prenez contact avec la mairie afin de procéder à l'inscription de votre enfant et ce, dès maintenant pour permettre à l'école d'avoir une visibilité sur les arrivées possibles et d'établir une carte scolaire la plus fiable possible (mai au plus tard).

Le carnet de vaccination et le livret de famille vous seront demandés.

Après l'inscription administrative en mairie, appelez l'école, le mardi de préférence au 01 34 84 41 93 afin de fixer un rendez-vous avec la directrice, Mme Resnier, pour l'admission de votre enfant.

Une visite de l'école maternelle aura lieu au mois de juin. Chaque parent dont l'enfant est inscrit sera informé par mail de la date de cette visite.

Périscolaire



À LA SAINT-VALENTIN, on s'est bien amusés...

On a fabriqué des cartes qui étaient en fait des petits bocaux avec des cœurs partout et on a mis plein de paillettes pour que ça brille.

On a aussi fait des petits cœurs rouges sur des pailles, ça ressemblait à des sucettes, mais on n'avait pas le droit de les manger.

Après, on a tout donné aux gens qu'on aime : les copains et les copines, les frères et sœurs, les papas et les mamans, les animateurs ...

Parce que la Saint-Valentin, ce n'est pas que pour les amoureux, c'est surtout pour faire plaisir aux gens qu'on aime.

Rendez-vous



Ramassage de Printemps



LE DIMANCHE 29 MARS

Rendez-vous
10h au bourg en face de la Grange d'Isabelle pour un café, chocolat, jus de fruits, croissants
10h30 Début du nettoyage.
Apportez des gants, l'association fournit les sacs.

Venez nombreux !



Convocation ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 20 MARS

à 20h30 - Salle du clos de l'étang
(à côté des tennis et derrière la crèche)
Ordre du jour : durée prévue : 1 heure.
- bilan moral : nous passerons en revue nos différentes actions de l'année 2025 : nettoyage, journées du patrimoine...
- perspectives pour l'année 2026
- bilan financier.

Nous comptons sur votre présence, vous êtes tous les bienvenus !

La présidente - Elisabeth Privault

La vie associative

NOUVEAUTE 2026
GRANDE CHASSE AUX ŒUFS
5 AVRIL 14H

Cette année, la traditionnelle chasse aux œufs se transforme en une chasse au trésor ludique et interactive. Les enfants devront suivre des indices adaptés à leur âge pour retrouver les trésors chocolatés.

MATERNELLE **PRIMAIRE** **COLLEGE**

TARIF
Chasse aux œufs : 2 €
Ateliers de Pâques : 5€
6€ les 2

Atelier animée par Marie Claude

Inscription fortement conseillée pour une meilleure organisation
Événement ouvert à tous - petits et grands bienvenus !
Renseignements & inscriptions : ape.sonchamp@gmail.com

Vente de gâteaux et boissons

Sous la responsabilité des parents

Journée internationale des droits des Femmes
8 mars

La vie Associative



APPEL DE L'ASSOCIATION DE JUMELAGE

Depuis plus de 40 ans, chaque année, l'association de jumelage organise soit l'amical voyage à Fronhausen soit la réception de nos amis Allemands dans les familles Sonchampoises. C'est à chaque fois un plaisir renouvelé pour tous les participants. Chaque 2ème dimanche d'octobre, le jumelage organise également la traditionnelle brocante. Celle-ci est connue et reconnue bien au-delà de Sonchamp pour son côté sympathique, convivial mais aussi son organisation.

Grâce aux bénévoles sans qui rien n'est possible, le bureau actuel se satisfait d'avoir fait perdurer ces échanges et cette brocante durant la dernière décennie.

De fait, aujourd'hui l'Association traverse une période de doute. De moins en moins de personnes participent aux échanges avec Fronhausen et les bénévoles pour l'organisation de la brocante se font de plus en plus rares aux moments cruciaux de l'installation et de l'accueil des exposants afin que tout se passe dans la bonne humeur et la sécurité pour tout le monde.

Sans nouvelles adhésions **de personnes intéressées souhaitant s'engager dans les échanges avec nos amis Allemands**, (prochain voyage en Allemagne du 14 au 17 mai, inscriptions ouvertes), **sans nouveaux bénévoles réguliers prêts à s'impliquer** dans nos activités de préparation de brocante et bien sûr le jour même, nous **risquons fort de devoir redessiner les contours de l'association voire d'en reconsidérer l'existence même**.

Cela serait très regrettable pour nos amis Allemands et les adhérent(e)s sonchampoise(s) ayant tissé, au fil des années, une amitié forte et sincère, ainsi que pour les futurs participants. La brocante est un moment de rencontre et de partage pour les habitants de Sonchamp et des alentours qui aiment y déambuler et chiner.

Nous lançons donc un appel à toutes les personnes désireuses de s'investir dans la vie de l'association, d'apporter des idées, de nouvelles compétences ou simplement leur aide, leur énergie et leur bonne humeur pour que perdurent ces moments importants de notre village.

Si vous souhaitez vous informer, proposer votre aide ou faire partie du bureau lors de son renouvellement, **venez nous rencontrer lors de l'Assemblée générale du 3 AVRIL 2026 à 20h30** à la salle des associations (près des tennis).

En espérant pouvoir compter sur votre soutien pour faire vivre encore longtemps l'association de jumelage Sonchamp-Fronhausen.

Le bureau — Association Jumelage Sonchamp-Fronhausen
jumelage.sonchamp@gmail.com

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE SONCHAMP
EN TEMPS RÉEL
AVEC ILLIWAP
SUR VOTRE TÉLÉPHONE**



Sans inscription
Téléchargement gratuit

Agenda et petites annonces

7 ET 8 MARS – RAID EL ANDALUS –

Courses chevaux dans le village

15 MARS – ÉLECTIONS MUNICIPALES – 8H À 20H

VENDREDI 20 MARS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSO. SONCHAMP ENVIRONNEMENT – 20h30 clos de l'étang

29 MARS – NETTOYAGE DE PRINTEMPS SONCHAMP ENVIRONNEMENT – 10h en face de la Grange d'Isabelle

3 AVRIL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSO. DE JUMELAGE – 20h30 clos de l'étang

5 AVRIL – CHASSE AUX ŒUFS – APE Sonchamp - lire page 6



Toutes les informations
et inscriptions :
[a-vous-de-jouer.net/
tous-les-stages/](http://a-vous-de-jouer.net/tous-les-stages/)

Les prochains stages à La Coda sont presque tous complets.
Dernières places :



Avec Emmanuel Pesnot
Cette formation peut faire l'objet d'un
financement (Afdas, Uniformation, FipfL...)



Avec Jean-Jacques Fauthoux
Ouvert à toutes et tous.



14^e RAID AL ANDALUS

Plus d'infos sur
www.andalus.fr

23 MAI 2026

Vitesse libre amateur
2x90 & 120 & 2x70 & 100 & 80

24 MAI 2026

Vitesse imposée et régulée
20 à 80 amat, club, jeunes chevaux et prépa



APPEL À BÉNÉVOLES

Laissez-vous embarquer pour un weekend
sportif à l'occasion de notre compétition
d'endurance les **23 et 24 mai** avec des cava-
liers venus des 4 coins de la France !

*Parce que l'endurance équestre ne serait rien
sans les bénévoles, aidez-nous à faire vivre la dis-
cipline dans le Sud-Yvelines, tout le monde sera
le bienvenu !*

Assistez les vétérinaires au fameux "contrôle
vétérinaire", donnez le top départ, annoncez les
arrivées, participez à l'animation de la buvette
ou encore aidez nos chers cavaliers à traver-
ser en toute sécurité les quelques routes pas-
santes... En bref, de nombreuses missions vous
attendent même si vous n'êtes pas nécessaire-
ment des hommes ou des femmes de chevaux et
même pour quelques heures !

N'hésitez pas à nous contacter au
06 03 41 17 81 ou 06 81 70 01 96
ou par mail à contact@andalus.fr

pour nous faire part de votre participation !

À VENDRE

2 porte-bouteilles métalliques double épaisseur.
Capacité 240 bouteilles (12 rangs x 10b x 2).
Parfait état. Dim : haut .133, larg. 105, prof. 48
Prix : 25€ pièce
Tél : 06 76 96 26 03



★ Offrez-vous ★

**Un Massage de Dos
à prix tout doux**

30mn - 30€

Samedi 28 mars

sur RDV : 06 76 90 19 55

www.chrystellechaude.com

22 bis rue des Vallées 78120 Sonchamp



LOCATION

TENTE DE RÉCEPTION BLANCHE
DIMENSION : 4 M x 8 m (32 m²) avec
structure acier solide avec système de clic.
Prévoyez à l'avance vos fêtes en extérieur, cette
tente est très pratique par tous les temps et
facile à monter à 2 ou 3 pers. Les 4 rideaux sont
amovibles individuellement pour permettre la
circulation d'air et d'une bâche de toit continu.
Ancrages pour la fixation au sol et câbles de
tension. Très spacieuse, elle peut contenir
aisément 40 personnes à table et 60 en cocktail.
État neuf. Disponible à Greffiers
TARIF : 160 € le week-end (jeudi soir au Lundi soir).
Acompte de 80 € pour confirmation de réservation.
Caution demandée (non encaissée) : 600 €
Tél : 06.86.56.91.48 ou
domibaptiste@yahoo.fr

LOCATION

Appartement 2 pièces - 53 m² - 1^{er} étage
dans une maison - Dans hameau à 5 km de
Sonchamp
Séjour, chambre, cuisine, coin douche, WC
indépendant, parking couvert.
Chauffage électrique.
État neuf. Disponible à Greffiers
Loyer : 680 € cc.
Tél : 01 34 84 41 09

À VENDRE

Barque de pêcheur

En fibre de verre en très bon état, partie portante extérieure
renforcée pour éviter de rayer la coque. Complète, avec 2
dames de nage et 2 pagaies. Support pour moteur électrique
AR renforcé. Long. environ 3 m. Larg. environ 1,60 m.
Libre et visitable à Sonchamp.
Tél : 06 07 06 11 32 ou Gilbert.t78@gmail.com